

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 414

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 181141

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion

Objet : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019 - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Notre engagement, un service public de qualité*

Délibération n° : 414

Commission : Finances - Personnel - Sécurité - Bâtiments communaux

Dossier : 181141

Direction en charge : Finances et contrôle de gestion

Objet : Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019 - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) sera présenté en séance du Conseil municipal du 14 janvier 2019.

Le vote du budget principal doit avoir lieu le 11 février 2019.

□ **Motivation et Opportunité :**

L'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que, jusqu'à l'adoption du budget, l'exécutif de la collectivité territoriale est en droit de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est également en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

Cependant, en ce qui concerne les dépenses d'investissement, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, mais sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

□ **Contenu :**

Considérant qu'il convient d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018 jusqu'à l'adoption du budget primitif 2019, il est proposé au Conseil municipal d'affecter les crédits suivants concernant le budget principal :

Chapitre 20 (Immobilisations incorporelles) :

640 658,50 € pour mémoire BP 2018 : 2 562 634,00 €

Chapitre 204 (Subventions d'équipement versées) :

376 146,75 € pour mémoire BP 2018 : 1 504 587,00 €

Chapitre 21 (Immobilisations corporelles) :

4 757 434,93 € pour mémoire BP 2018 : 19 029 739,73 €

Chapitre 23 (Immobilisations en cours) :

2 923 194,00 € pour mémoire BP 2018 : 11 692 776,00 €

Chapitre 27 (Autres immobilisations financières) :

586 250,00 € pour mémoire BP 2018 : 2 345 000,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Néant

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : Néant

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement

Ville

Département

Région

Etat

Europe

Autres

Investissement						
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ Proposition :

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- allouer les montants ci-dessus pour le budget principal,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à engager, liquider et mandater les dépenses correspondantes.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire
Résultat du vote : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée	
Nora BERROUKECHE	